

PRÉMILHAT

BULLETIN MUNICIPAL 2014



CIRCUS





SOMMAIRE

Edito	3
Une année d'animations - Fil de l'amitié	4-5
Défilibrilateurs	6
Devoir de mémoire - Gîte rural	7
D'un conseil municipal à l'autre	8-9
Travaux 2013 - Projets 2014	10-11
Communauté d'Agglomération	13
Bâtiments et espaces communaux	14-15
Finances & impôts locaux	17
L'école - Elections municipales	18-19
Four à pain de Sault	21
Téléthon - Bibliothèque	22
CCAS	23
Jumelage Prémilhat / Templemore	25
Associations	26-32
Permanences, horaires et réglementation	33
Urbanisme, salle multimédia, infos pratiques	34-35

Le conseil municipal remercie les annonceurs et vous invite à privilégier vos achats auprès d'eux...

Directeur de la publication :
M. Bernard POZZOLI
ISSN en cours

Nous remercions tous les Prémilhatois qui, par leurs photos, ont enrichi ce bulletin.

Création graphique :
ATOUTGRAPHISME
Malicorne - 04 70 64 47 04

Impression :
TYPOCENTRE
Montluçon - 04 70 06 22 22

ESAT LES ÉCLUSES
19, route du Stade - 03410 PRÉMILHAT

Horticulture

- > Compost, composition florale,
- > Plants de fleurs, légumes,
- > Plantes vertes et fleuries,
- > Arbustes d'ornement,
- > Location de plantes vertes.

Espaces Verts

- > Entretien et création d'espaces verts,
- > Tonte,
- > Débroussaillage, élagage,
- > Petite maçonnerie.

Tél. 04 70 51 53 69
Fax 04 70 51 58 06

RESTAURANT - LES ÉCLUSES



vous propose

Son **Self-service** climatisé et sa terrasse

Ouvert le midi du lundi au vendredi

Rue Albert-Einstein - MONTLUÇON
(Face au Formule 1)

Tél. 04 70 29 94 07
Fax 04 70 29 50 89



*Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,*

À quelques semaines des élections municipales, la commission communication a fait le choix de ne pas proposer d'édito du Maire pour ce bulletin municipal, contrairement aux habitudes, afin de respecter une certaine neutralité.

La communication avec les habitants de Prémilhat a fait partie de nos préoccupations pour informer, échanger et accompagner les actions de la municipalité.

C'est pourquoi, en plus des 6 bulletins municipaux distribués en début d'année, chaque foyer Prémilhatois a reçu le « Prémilhat Info » tous les trimestres. Les 18 numéros ont retracé les actions et événements marquants de la commune.

Chaque Prémilhatois a pu être informé des moments importants comme l'évolution des travaux, la préparation et le compte-rendu des manifestations festives, la vie à l'école, l'activité des associations. Nous avons aussi souhaité consacrer des articles à des activités commerciales, sociales et artisanales ou à des Prémilhatois qui, par leur action ou leur passion, ont été mis à l'honneur.

La communication a aussi pris la forme de consultations sur des projets très importants : l'aménagement de l'étang de Sault, celui du bourg, le Plan Local d'Urbanisme, la salle des fêtes ou la salle de sports....

À chaque fois, les Prémilhatois ont montré l'intérêt qu'ils portent à leur commune en se déplaçant en nombre.

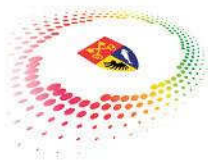
Les rencontres organisées avec les habitants dans les différents quartiers, tous les 2 ans, ont été des moments importants d'échange et ont donné l'occasion aux élus de mieux connaître les attentes de la population.

Par trois fois, les nouveaux habitants qui ont choisi de vivre à Prémilhat ont été accueillis lors de manifestations conviviales à la salle des fêtes afin qu'ils connaissent mieux leur nouvelle commune. Le site Internet de Prémilhat, mis à jour régulièrement, a été entièrement repensé et modernisé le rendant ainsi plus attractif.

Toute l'équipe de la communication s'est mobilisée pour vous apporter le maximum d'informations et elle vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal 2014.

L'équipe de la communication





PÊLE-MÊLE

D'UNE ANNÉE D'ANIMATIONS

L'année 2013 a de nouveau été marquée à Prémilhat, par de nombreux moments festifs où chacun a pu se détendre et oublier les soucis quotidiens. Que les manifestations aient été organisées par la municipalité ou par les associations, il y en a eu pour tous les goûts.

Quelques exemples :

- 1 Trois genres musicaux différents sur le podium de la 6^{ème} fête de la musique à l'étang de Sault
- 2 Dire, lire et conter. Animation pour les enfants de l'école.
- 3 *L'école en fête* avec déguisements colorés et confettis pour le carnaval.
- 4 Avant le feu d'artifice du 13 juillet, le groupe OLD UP et une école de musique pour chauffer l'ambiance.
- 5 Programme éclectique pour le 7^{ème} festival de la chanson francophone.
- 6 Bière, irish coffee et ambiance irlandaise avec la musique des Shiels pour la *Saint-Patrick* proposée par le Comité de jumelage.
- 7 Tradition respectée pour la *Saint-Blaise* avec le défilé dans les rues du village de Sault, au son de la vielle, le tout accompagné de vin chaud et de brioche.
- 8 Stands, jeux, concours d'épouvantails, danse country et clowns pour une 5^{ème} fête de l'automne réussie.
- 9 1^{er} Forum des associations
- 10 Une fin d'année en chansons pour le plaisir des enfants et...des parents.





Créé sous l'impulsion du Conseil général, le Comité du Vivre ensemble s'est mis en place dans les communes de l'Allier et depuis octobre 2012 à Prémilhat, avec Nicole Aurat et Michèle Martinet, sous le nom du « Fil de l'Amitié ».

Des réunions très conviviales ont été organisées les lundis et mercredis de 15h à 18h à la bibliothèque. Petit à petit, une quinzaine de tricoteuses assidues se sont affairées pour fabriquer et assembler environ 400 carrés de 30 cm x 30 cm de couleurs différentes dans le but d'habiller le patrimoine communal (« yarn bombing »). Les prémilhatois ont pu admirer ces réalisations durant l'été.

Le Fil de l'Amitié intervient également :

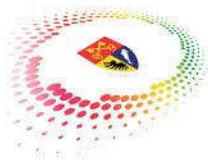
- avec les résidents du foyer l'Eglantine : initiation au tricot et confection de pompons
- avec les enfants de l'école : lectures, gâteaux, collage de boutons
- avec les enfants du centre de loisirs : habillage d'un mouton, lectures, cuisine, pliage de livres, accompagnement des sorties extérieures.

Plusieurs personnes ont participé à différentes sorties :

- Paris le 16 février 2013 au salon « l'aiguille en fête »
- Athador le 20 avril 2013 au festival Magma 03
- Rougnat le 24 avril 2013 à la visite des filatures Fonty
- jardin Wilson le 8 juin pour la journée du Vivre Ensemble (réalisation d'une écharpe de 8 m)
- Aubusson le 15 septembre aux journées du patrimoine (tapisseries, musée du carton)
- Fête de l'Automne le 22 septembre (1^{er} prix épouvantail)
- Felletin le 27 octobre aux journées de la laine

Le Fil de l'Amitié participe aux réunions du Comité du Vivre Ensemble du Conseil général à Montluçon et Moulins. Il vient de se créer en association avec Nicole Aurat Présidente, Monique Rom Vice-présidente, Michèle Martinet Secrétaire, Claude Puvinel Secrétaire adjointe.





DÉFIBRILATEURS

ACQUISITION DE 2 DÉFIBRILATEURS

En partenariat avec l'assureur Groupama, la commune de Prémilhat a acquis, par l'intermédiaire de la Pharmacie Degeorges à Prémilhat, 2 défibrillateurs.

Le 1^{er} a été installé à l'extérieur de la salle des fêtes et le second sera installé dans la salle de sport.

Groupama finance 75% du prix d'achat hors taxes des 2 défibrillateurs ainsi qu'une formation aux premiers secours pour les associations, élus et personnel communal. Lors d'une manifestation, Groupama a remis un 1^{er} chèque de 1200€ à la commune.



AGROTECH SAS
CHARPENTES MÉTALLIQUES
 AGRICOLES ET INDUSTRIELLES
Panneaux photovoltaïques
 Aménagement intérieur - contention - Etude et fabrication
03430 VILLEFRANCHE D'ALLIER
 Tél. 04 70 07 41 48 - Fax 04 70 07 49 82
 Mail : agrotech@agrotech-sas.fr

POSSIBILITÉ FOURNITURE DE PANNEAUX PRÉFABRIQUÉS BE TON
 FOURNITURE ET POSE BARDAGE BOIS SUR OSSATURES MÉTALLIQUES

ELECTROCLIMATIC

Chauffage, Plomberie
 Sanitaire, Climatisation,
 Energies Renouvelables

ZA Porte Val de Cher
8 rue de l'Industrie
03410 SAINT VICTOR
Tel 04 70 28 89 73
Fax 04 70 28 89 79

Crédit Mutuel Massif Central,
 trois agences près de chez vous !

Crédit Mutuel de Montluçon
 9, boulevard de Courtais
 03100 Montluçon
 Tél. 04 70 02 31 90

Crédit Mutuel de Montluçon «Les Marais»
 59, avenue Albert Thomas
 03100 Montluçon
 Tél. 04 70 08 21 90

Crédit Mutuel de Commentry
 18, place du 14 Juillet
 03600 Commentry
 Tél. 04 70 09 77 00

**Construire chaque jour
 la banque
 qui va avec la vie.**

La banque à qui parler

Caution Régionale du Crédit Mutuel Massif Central, Société coopérative de crédit à capital variable et à participation limitée d'assurances (affiliée au Crédit Mutuel de France, n° 15 07 00 585), 61, rue de la République, 43000 Clermont-Ferrand cedex 1 - SIREN 318 773 439 RCS Clermont-Ferrand

KERVICHE

Couverture
 Zinguerie

Maitre Artisan

Zac du Pont Vert 03410 PREMILHAT
04 70 03 24 96 - 06 70 64 47 14

Bowling
 LAZER GAME

Découvrez notre
BURGERS
 BOWL

Restaurant Américain

Réservez en ligne www.bowlingdemontlucon.wifeo.com Tel: 04 70 29 92 44



COMMÉMORATIONS

7

LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Comme chaque année, avec la participation de la FNACA Prémilhat/Quinssaines, la municipalité a organisé les différentes cérémonies de commémoration.

19 mars 1962 : cessez le feu en Algérie



8 mai 1945 : fin de la seconde guerre mondiale



15 août 1944 : massacre de la Carrière des Grises :



11 novembre 1918 : armistice qui met fin à la Première Guerre mondiale



À ces cérémonies se sont ajoutés :

Le 27 avril 2013, avec les Amis du Musée de la Résistance de Montluçon, exposition à la bibliothèque et lectures sur la résistance, salle du conseil municipal.



Le 8 mai 2013 un hommage aux résistants espagnols au rond point de Terre-Neuve avec les municipalités de Prémilhat et de Domérat.



LE GÎTE COMMUNAL DES HARAS

Inscrit aux Gîtes de France, le gîte de Prémilhat est situé au cœur du bourg, route du stade.

Il peut accueillir 4 personnes avec une chambre à lit double, une chambre à deux lits, une salle de bains avec douche et WC. La literie a été entièrement changée. Les appareils ménagers ont été remplacés (lave-linge, réfrigérateur-congélateur, gazinière), de même que le téléviseur.

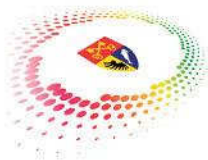
La cour ombragée et fleurie a été réaménagée, elle aussi, avec du

meublé de jardin et permet de prendre des repas à l'extérieur. Les véhicules peuvent stationner dans cet espace.

Le gîte est très souvent réservé et occupé. Les tarifs et disponibilités sont accessibles en mairie, mais la réservation se fait uniquement à :

Gîtes de France – Allier
Château de Bellevue BP 65
03402 – YZEURE cedex
Tél : 04 70 46 81 56
Mail : contact@gites-de-france-allier.com





D'UN CONSEIL À L'AUTRE

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES LORS DES CONSEILS MUNICIPAUX EN 2013

Conseil municipal du
mercredi 16 janvier
2013

- **2^{ème} Contrat Communal d'Aménagement de Bourg**

Le Conseil municipal a validé le principe d'une demande d'inscription au titre des CCAB auprès du Conseil général pour 2013 et du plan de financement prévisionnel.

- **Renouvellement de la convention avec la CAF pour l'accueil périscolaire**

Le Conseil Municipal sollicite le renouvellement pour la période de 2013 à 2016 de la convention signée en 2009 pour 3 ans avec la CAF.

- **Règlement intérieur et convention de la Salle de Sports**

Le Conseil municipal valide le règlement intérieur et la convention d'utilisation pour la salle de sports qui seront proposés aux utilisateurs.



Conseil municipal du
mercredi 27 février
2013

- **Décision sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires**

Le Conseil Municipal décide de solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014-2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

- **Priorités et plan de financement des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux**

- 1^{ère} tranche 2013 (29 370 € HT), boulangerie, salle des fêtes, restaurant/bar Le Nautic...

- 2^{ème} tranche 2014 (21 620 € HT), bibliothèque, centre médical, base de voile de l'étang de Sault...

Conseil municipal du
mercredi 10 avril 2013

- **Compte Administratif 2012**

Le compte administratif 2012 de la commune fait apparaître un résultat positif en fonctionnement de 225 370,24€ et en investissement de 201 237,21€ pour le budget général.

- **Taux d'imposition 2013**

Le Conseil municipal fixe les taux 2013 au même niveau qu'en 2012 : taxe d'habitation 7.96 %, taxe foncière sur les propriétés bâties 14.53 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties 35.47 %.

- **Convention avec les radios locales RJFM & RMB**

La commune et les associations utilisent régulièrement ces médias qui sont complémentaires. Le conseil municipal reconduit les subventions de 1000€ pour RMB et 500€ pour RJFM pour 2013.

- **Participation au séjour découverte de l'école du 15 au 19 avril 2013**

Un séjour découverte est organisé à CEAUX D'ALLEGRE en Haute Loire du 15 au 19 Avril 2013 pour 25 élèves du CM2. Une subvention du Conseil général est accordée à hauteur de 20 %. Le Conseil municipal valide la participation de la commune en fonction du quotient familial.

- **Convention avec la Communauté d'Agglomération Montluçonnaise pour la construction des toilettes publiques à l'étang de Sault**

Le Conseil municipal décide de mettre à disposition de la Communauté d'agglomération de Montluçon un terrain de 77m² pour la construction de toilettes publiques à l'étang de Sault.

- **Proposition de répartition des conseillers communautaires au sein de la Communauté d'Agglomération Montluçonnaise suite à la loi du 20 décembre 2012**

La Loi Richard, votée le 31 décembre 2012 a modifié la loi Réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010. Un accord approuvé à l'unanimité par le Conseil Communautaire dans sa séance en date du 25 Mars 2013 est intervenu pour définir la répartition des conseillers communautaires (3 pour Premilhat).

Conseil municipal du
mercredi 22 mai 2013

- **Droit de préemption de la commune**

Le Conseil municipal décide l'acquisition de la propriété du 8 rue de l'Eglise (35 000€ + 4500€ de frais d'agence).

- **Licence IV : création d'une régie municipale d'avances et de recettes, désignation du régisseur et du régisseur suppléant**

Une licence IV a été acquise par la commune en août 2010. Le Conseil municipal décide de la création d'une régie municipale d'avances et de recettes.

- **Recrutement de deux emplois d'avenir**

Les emplois d'avenir ont pour ambition d'améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes peu ou pas qualifiés. L'Etat participe à hauteur de 75% du salaire pour 35h hebdomadaire. Le Conseil municipal valide le principe d'un recrutement immédiat aux services techniques et d'un second ultérieurement à l'école.

- **Subvention exceptionnelle à l'association Le Cercle Vertueux**

Cette association, créée par Thibault ARBRE, jeune Premilhatois, produit et tourne un long métrage. Le Conseil municipal valide une subvention exceptionnelle de 1000€.

Conseil municipal du
jeudi 18 juillet 2013

- **Validation des orientations d'aménagement du secteur Les Linards/rue Nouvelle dans le cadre du 2^{ème} Contrat Communal d'Aménagement du Bourg.**

Suite à la rencontre des riverains sur site le 10 juin et le 16 juillet, le Conseil municipal valide le projet concernant le secteur rue Nouvelle/rue des Linards.

- **Acquisition de la parcelle AK1, au lieu dit Terre de Sault**

Le Conseil municipal valide l'acquisition du terrain situé vers le mini-golf à l'étang de Sault au prix fixé par le service des Domaines soit 3383,76€ pour une surface de 613 m². Ce terrain, à l'abandon depuis de nombreuses années sera nettoyé et un parking y sera réalisé.

- **Convention avec la commune de Domérat pour le cofinancement des aménagements de sécurité avenue des Martyrs, au droit du magasin Grand Frais**

Le Conseil municipal valide la convention financière avec la commune de Domérat pour partager le coût de la réalisation des aménagements de sécurité à l'entrée du magasin Grand Frais et de la station-service d'Auchan. La commune de Prémilhat prendra en charge 50% du montant HT soit 2178,20€.

- **Décision de confier l'organisation d'un centre de loisirs les mercredis durant les périodes scolaires, au Centre Social de Saint-Martinien, à partir de septembre 2013**

Suite à une consultation des parents d'élèves le Conseil municipal valide la création d'un centre de loisirs, les mercredis durant l'année scolaire, à la ½ journée ou à la journée et décide d'en confier l'organisation au Centre Social de Saint-Martinien.

Conseil municipal du
mardi 08 octobre 2013

- **Convention de mise à disposition d'un terrain à M. Lafanechère (chemin de la Glacière)**

M. Alain LAFANECHERE a remis en état une ancienne glacière lui appartenant. Afin de protéger ce patrimoine bâti, le Conseil municipal valide une convention pour autoriser la pose d'une clôture sur une bande à 3 mètres de distance de la Glacière, sur le chemin de « la Glacière ».

- **Lancement d'une procédure de mise en compatibilité du PLU pour un projet de l'APEAH**

Un projet de restructuration du Foyer Occupationnel «Les Grillons», actuellement sur la commune de Nérès-les-Bains, conduirait à un agrandissement du Foyer d'Accueil Médicalisé « L'Eglantine » et du Foyer Occupationnel « L'Etoile », situés sur la commune de Prémilhat.

Ces projets nécessitent ne modification du Plan Local d'Urbanisme. La modification du PLU visera à rendre constructibles les parcelles AD 47 et AD 89 située en zone naturelle et incluse dans le projet.

Conseil municipal du
mercredi 04 décembre
2013

- **Convention avec la Communauté d'agglomération pour la réalisation de la nouvelle station de traitement des eaux usées du bourg : donation d'un terrain. Présentation du projet par le Service Eau et Assainissement de la Communauté d'Agglomération.**

Le projet nécessite la cession gratuite d'un terrain communal de 2944 m² à la Communauté d'agglomération. Ce projet devrait coûter autour de 500 000€ financés par la Communauté d'agglomération qui a la compétence assainissement.

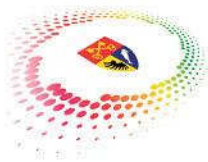
- **Création de 5 postes d'agents recenseurs.**

Le recensement de la population se déroulera du 16 Janvier au 15 Février 2014. 5 agents recenseurs seront nécessaires pour effectuer ce travail.

- **Tarifs pour les activités et locaux communaux 2014.**

Le Conseil municipal valide les tarifs 2014, sans augmentation, le seul changement, déjà prévu en décembre 2012, est de ne conserver qu'un seul tarif pour la salle des fêtes (avec ou sans chauffage), à compter de septembre 2014, avec toujours un tarif Prémilhatois et un tarif extérieur.





L'ANNÉE 2013 A ÉTÉ MARQUÉE PAR DE NOMBREUX TRAVAUX, DANS TOUS LES SECTEURS

- **École** : remplacement du plancher de bois extérieur par de l'enrobé rouge, installation d'un portail et d'une clôture vers salle de sports, clôture rue des Perches.
- **Salle annexe de la bibliothèque** : isolation des murs, peinture, traitement de l'humidité extérieure.
- **Salle des fêtes** : changement des portes d'accès, réfection de la toiture, acquisition de 200 chaises.
- **Accessibilité pour personnes à mobilité réduite** : création d'une rampe d'accès et rénovation des sanitaires au bar/restaurant Le Nautic (propriété de la commune), réalisation d'un cheminement entre l'école, la salle de sports et la cour, création d'un cheminement pour accéder au ponton handicapés du Cercle de la Voile.
- **Reprise des murs écroulés vers l'église et la salle des fêtes.**
- **Récupération des eaux pluviales du chemin des Côtes.**
- **Extension de la voirie à Rillat.**
- **Acquisition et installation de signalisation suite aux réunions de quartiers.**
- **Extension de l'éclairage public** : chemin du Mas, Rillat, route du Petit Moulin.
- **Réalisation du carrelage de la petite maison de Sault.**
- **Redorure des plaques du carré militaire et du monument aux morts.**



Remplacement de la clôture de l'école



Eaux pluviales chemin des Côtes



Accès entre école et salle de sport



Local de stockage des matériaux aux services techniques



Redorure des des plaques du monument aux morts et du carré militaire

Auchan

DOMERAT-MONTLUÇON

Rte de Guéret



Ctre Cial 30 boutiques et services

CENTRALE CARRELAGE
CENTRE FRANCE
Route de Guéret « Les Grises »

38 Avenue des Martyrs

03410 Prémilhat

En direct d'usine

Tel 04 70 29 26 48

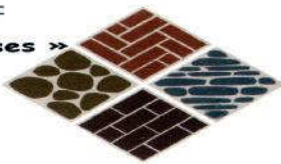
Fax 04 70 29 26 52

SARL 50 000 FR

N°Siret 391 896 099 00010 N°Siren 391 896 099

N°Siret FR 03 391 896 099 - APE 515F

Ouvert du lundi 14 h au Samedi 12 h



MÉCANIQUE GÉNÉRALE

DAM

Dechaud André Mécanique

André DECHAUD

ZAC Pont Vert - 03410 PRÉMILHAT

Tél. 04 70 03 13 16 - Fax 04 70 03 16 38

E-mail : da.mecanique@wanadoo.fr

MARBRERIE GRANITERIE MOURIER



Mourier
Granit et Marbre

Fabrication ou Réfection
de Monuments
et Articles Funéraires

Le Pont Vert - 03410 PRÉMILHAT

Tél. 04 70 03 38 21 - Fax 04 70 03 63 70

E-mail : marbrerie.mourier@wanadoo.fr

SIRET : 392 647 241 00011 - APE 2072



DIAS

Artisan Carreleur

8, rue clos de Frédeville
03410 Prémilhat

Tél/fax : 04 70 03 07 66

AUTOVISION
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
Contrôle Technique

Tél. 04 70 28 24 24
Route de Guéret - 03410 Domérat

ELECTRICITE GENERALE

THIERRY FAIVRE

Dépannage - Rénovation - Neuf
Chauffage Electrique

5 Domaine de la Paille
03410 Prémilhat

Tél : 04.70.29.68.06

Port : 06.61.42.25.77



EXTINCTEUR
ECLAIR

La protection technique

EXTINCTEUR ECLAIR

VENTE et S.A.V.

TOUT MATÉRIEL INCENDIE

Les Linards - Route de l'Hermitage

03410 PRÉMILHAT

Tél. 04 70 05 42 99

Fax 04 70 03 93 31



03380 HURIEL

29, rue des Remparts

SIRET 412 111 288 00012

TRANSPORTS
MÉDICAUX ASSIS
AIDES PERSONNES DÉPENDANTES
AÉROPORTS - MESSAGERIES - ETC

24H/24

7J/7



06 08 80 53 06



04 70 28 64 10

MIROITERIE de la LOUE

Menuiseries ALU & PVC
Vérandas - Vitrerie

Volets roulants
Stores - Serrurerie

route de Dunlop-St Victor

☎ 04.70.29.77.69

AFONSO G. Matériaux

SABLE - CIMENT - CHAUX - PLÂTRE - BRIQUES - TUILES - AGGLOS
GRAVILLON - BOIS DE CHARPENTE - FIBRO - PLAQUES

5, rue du Gué - Les Isles - 03100 Montluçon

Tél. 04 70 29 05 84 - Fax 04 70 29 45 88

Michel MARTIN
03410 PRÉMILHAT

Entretien d'espaces verts
Nettoyage caveau, terrasse
Débaras de maison, clôture
Petits bricolages

tel:04/70/51/48/83

port:06/66/10/70/74

email:michel_martin44@bbox.fr



BAR DE NUIT

La Folie d'Ouches

Ouvert tous les
Vendredis et Samedis

22h 4h



7 place St Sulpice 03410 - Prémilhat tel:0781038541



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONTLUÇONNAISE (CAM)



NOUVELLE RÉPARTITION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

La Loi Richard, votée le 31 décembre 2012, a modifié la loi Réforme des Collectivités Territoriales (RCT) du 16 décembre 2010. Elle a fixé un nouveau plafonnement des sièges des organes délibérants des intercommunalités. Après négociations, le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Montluçon a voté une nouvelle répartition par commune. Prémilhat aura donc 3 conseillers communautaires après les élections municipales de mars 2014.

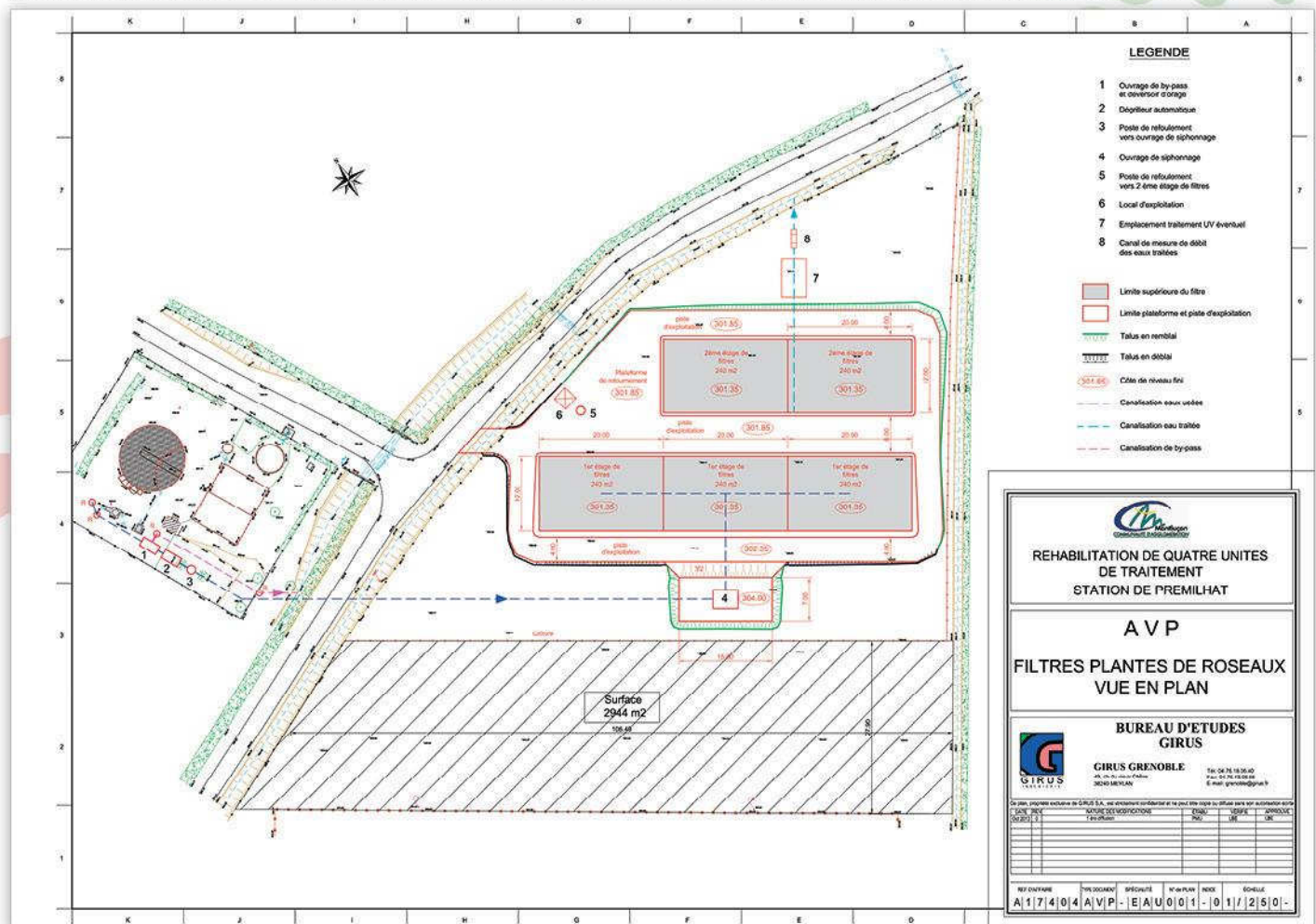
COMMUNES	SITUATION ACTUELLE		APPLICATION STRICTE DE LA LOI		COMPROMIS FINAL	
	Sièges	%	Sièges	%	Sièges	%
Montluçon	24	37,50%	22	50%	24	43,63%
Domérat	12	18,75%	9	20,45%	10	18,18%
Désertines	8	12,50%	4	9,09%	6	10,90%
Prémilhat	4	6,25%	2	4,55%	3	5,45%
Saint-Victor	4	6,25%	2	4,55%	3	5,45%
Lavault-Ste-Anne	3	4,69%	1	2,27%	2	3,64%
Quinssaines	3	4,69%	1	2,27%	2	3,64%
Lignerolles	2	3,13%	1	2,27%	2	3,64%
Teillet-Argentry	2	3,13%	1	2,27%	2	3,64%
Lamaids	2	3,13%	1	2,27%	1	1,82%
	64		44		55	

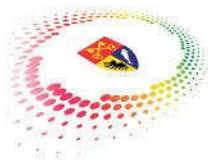
ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT GLOBAL DE L'ÉTANG DE SAULT

Cette étude financée par la CAM est en cours, un premier rapport d'étape a été présenté à la commission tourisme de l'agglomération et au Conseil municipal de Prémilhat. L'étude finale doit être rendue au 1^{er} trimestre 2014. Les toilettes publiques, installées par la CAM, ont été mises en service en 2013 vers la plage de l'étang de Sault.

NOUVELLE STATION DE TRAITEMENT DU BOURG

En 2014 le service Eau et Assainissement de la CAM va construire une nouvelle station de traitement des eaux usées, dans le bourg, à proximité du stade. Cette station sera composée de filtres plantés de roseaux et sera dimensionnée pour 600 équivalents/habitants alors qu'il y a actuellement environ 400 équivalents/habitants dans ce secteur. Il y aura donc des marges de manœuvre pour des constructions neuves ou des extensions. Un système de filtres avec UV sera prévu, en tranche optionnelle, pour améliorer le traitement si un jour cela est nécessaire. Ce projet de 500 000 euros environ, devrait débuter dans le 1^{er} trimestre 2014.





BÂTIMENTS ET ESPACES COMMUNAUX

1 La Mairie (1868) : ancienne école du haut et logement de l'instituteur. Devient Mairie en 1976. **Des aménagements intérieurs ont été réalisés en 2009 pour les bureaux du personnel.**



2 Le presbytère (avant 1789) : bâtiment qui faisait partie du domaine du Mas. **Projet de Relais d'Assistante Maternelle.**



3 La salle des fêtes (1962) : à l'origine, uniquement la petite salle du bar. L'agrandissement de la salle des fêtes a été inauguré en 1982, et les abords terminés en 1995. **Une cuisine, une salle de rangement, des aménagements divers ont été réalisés en 2009/2010. Changement des portes d'entrée et des chaises en 2013.**



4 L'espace Germaine Blouin : acquisition en 1982. Il appartenait à la famille Gagnepain. Il comporte deux salles, le Foyer du club Amitié et Joie (ancienne habitation) rénové en 1986 et la salle de réunion (ancienne grange) en 1995. Porte le nom de la 1^{ère} Présidente du club.



5 La grange et la maison Fauconnet : Propriété de 6300 m² en centre bourg qui appartenait à la famille Fauconnet. Acquisition en 2004 ? par la commune



6 Ensemble 8 rue de l'Eglise : **acquisition par la commune en 2013, stockage de matériel en attendant un projet d'aménagement.**



7 L'église (1900-1904) avec un orgue rénové et inauguré en 1998.



8 Cimetière : **remplacement du portail principal, allées aménagées entre 2010 et 2013, acquisition d'un 2^{ème} columbarium**



9 L'ancienne poste : ancienne Mairie, a accueilli l'agence postale en 1981, puis le cabinet de kinésithérapie, et enfin une épicerie en 2006, et un logement au 1^{er} étage. **Actuellement, les locaux sont mis à disposition de plusieurs associations.**



10 Station des Haras (Haras - gîte rural - Local Technique 1964) : le gîte rural, ancien local du palefrenier, a ouvert en 1984. Les services techniques ont été construits en 1985 et agrandis en 1995. **Ils ont été réhabilités et mis aux normes en 2011/2012. Le gîte a fait l'objet d'acquisition de divers équipements.**





11

11 Vestiaires du stade : construits en 1970, rénovés en 1987. **La toiture et les vestiaires ont été refaits en 2011.**



12

12 Espace André Maisonnaux (1894) : ancienne école, accueille la bibliothèque, la salle d'exposition et la Salle Multimédia. **La salle annexe de la bibliothèque, qui accueille des expos et des manifestations, a été réhabilitée en 2013.**



13

13 École et logements de fonction : construits en 1977. Agrandissement de la maternelle en 2003. **Divers travaux d'aménagements dans l'école (peinture, mise aux normes...) et mise en accessibilité des locaux en 2013.**



14

14 Salle de sports : **construite en 2012/2013. Mise à disposition de l'école et des associations à partir de mars 2013.**



15

15 Centre Médical : construit en 1992, destiné à accueillir un médecin généraliste, un kinésithérapeute et une infirmière.



16

16 Boulangerie (1986) : à l'origine, destinée à accueillir un multiple rural. Est devenue boulangerie en 2001. **Aménagement du parvis, mise en accessibilité, changement de la porte d'entrée.**



17

17 Maison de Sault (1969) : ancienne écurie de la propriété de la famille De Foulmay. **Réhabilitation de la maison et reconstruction par l'Amicale de Sault avec le concours de la commune du four à pain en 2012/2013.**



18

18 Le Nautic (1868) : ancienne maison du gardien de l'étang, acquise en 1957. Bâtiment du Cercle de la voile (1960). **Reconstruction des sanitaires et mise en accessibilité en 2013.**



19

19 Salle Jean Troubat (1970) : construite par le Comité de sauvegarde de l'enfance de Montluçon sur un terrain communal. Porte le nom d'un ancien maire de la commune. **Cette salle est utilisée par les associations et louée les week-ends.**



20

20 Court de tennis : 1984, réouvert en 2008 après réfection.



21

21 Services techniques de la commune. **Mise aux normes et rénovation en 2012 et 2013.**



22

22 Cercle de la Voile : **travaux d'accessibilité en 2013.**



Les transports
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**Le réseau MAELIS vous transporte au quotidien
sur les 10 communes de l'Agglomération
Montluçonnaise.**

Renseignements :

Faubourg St Pierre à Montluçon

04 70 05 02 67

www.maelis.eu

**S.A.R.L. COSTÉ**
Couverture restauration et neuf - Zinguerie et Étanchéité
Isolation des combles - Travaux de charpente - Pose velux
Devis gratuit
Tél. 04 70 29 30 45 - Tél./Fax : 04 70 29 06 05
Port. 06 80 30 10 82
51, rue Viviani - 03100 Montluçon

Jean-Michel LABOUESSE
11 route de Bousiac 03380 ARCHIGNAT

Chauffage
Sanitaire
Energies Renouvelables
☎ 04 70 06 37 93 ☎ 04 70 06 38 94

SARL Papeterie
Librairie des Écoles
41, avenue Marx-Dormoy
03100 MONTLUÇON
www.librairie.des.ecoles@free.fr
TÉL. 04 70 05 00 51
Fax 04 70 03 91 68
Ouvert le lundi de 14 h à 19 h
Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

**Olivier CHALMET**
Geomètre-Expert
■ Montluçon - 04 70 09 35 59 - contact@altergeo.fr
■ Bornages, divisions, lotissements, urbanisme, expertises,
aménagement, copropriétés, plans d'intérieurs

GLAUSINGER Pascal

- Broyage de Haies particuliers et collectivités
- Curage rigoles et fossés de route
- Broyeur de Refus (3m)
- Epanchage fumier 9T HERRISSONS horizontaux

Les Bois
23170 NOUHANT

05 55 65 47 10 - 06 86 41 85 39

SIRET 509 264 511 00015



FINANCES ET IMPÔTS LOCAUX

Fin 2012, le résultat positif cumulé de la commune de Prémilhat était de 408 270€, ces bons résultats découlant d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement et de la recherche maximale de subventions.

Fin 2013, le résultat devrait être augmenté de plus de 100 000€, ce qui est à nouveau un bon résultat.

Fiscalité

En 2013 les taux d'impôts locaux sont restés les mêmes qu'en 2012 (7,96% pour la taxe d'habitation et 14,53% pour la taxe foncière).

Lors d'un conseil municipal fin février la proposition sera faite de ne pas les augmenter pour la 3ème année consécutive.

Ces taux sont parmi les plus faibles des communes de la communauté d'agglomération :

	Taxe d'habitation	Taxe foncière
Saint-Victor	7,55 %	8,94 %
Lamaids	7,74 %	6,91 %
Prémilhat	7,96 %	14,53 %
Quinssaines	12,44 %	15,26 %
Désertines	12,81 %	18,71 %
Domérat	13,09 %	23,22 %
Lavault St-Anne	13,11 %	18,86 %
Teillet Argenty	13,59 %	15,41 %
Lignerolles	13,65 %	17,77 %
Montluçon	16,86 %	29,90 %



ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DE PRÉMILHAT RÉALISÉE PAR LA TRÉSORERIE DE MONTLUÇON-PRINCIPALE :

Principaux constats

« La commune de Prémilhat se trouve dans une situation financière satisfaisante. Même si les dépenses de fonctionnement ont augmenté, les recettes ont augmenté aussi et ont permis de dégager une capacité d'autofinancement régulière et positive. Le niveau relativement élevé des investissements a conduit la commune à prélever sur ses réserves qui demeurent cependant à un niveau confortable. En outre, la commune a largement recouru à l'emprunt, mais son endettement reste raisonnable et en dessous des moyennes constatées. Enfin, les taux d'imposition sont faibles comparés à ceux des communes de même taille.

Ainsi des marges de manœuvre existent, qu'il sera peut-être nécessaire d'utiliser dans le cadre des travaux futurs, selon les choix de financement de la collectivité. »

Extraits du rapport

Capacité d'autofinancement (CAF)

Elle représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement. Entre 2009 et 2012, la capacité d'autofinancement de la commune a presque doublé.

Dépenses d'équipement

Elles représentaient 289€ par habitant en 2012 et elles sont proches de la moyenne régionale qui fluctue entre 296€ et 350€.

La trésorerie

Elle est aujourd'hui très largement positive. Fin 2012 elle représente cinq mois et demi de dépenses de fonctionnement.

Produits de la fiscalité locale

Le produit de la taxe d'habitation représente à Prémilhat 97€ par habitant alors qu'il est de 128€ en moyenne régionale et 144€ en moyenne nationale.

Pour la taxe sur le foncier bâti, l'écart est également important avec 139€ par habitant pour la commune de Prémilhat alors qu'il est de 171€ pour la moyenne régionale et 188€ pour la moyenne nationale.



Alors que l'Education Nationale a en charge la partie pédagogique, la commune gère la restauration scolaire, l'accueil périscolaire, le soutien aux enseignants de maternelle (ATSEM), les bâtiments (travaux, entretien, ménage).

Personnels :

11 employés communaux interviennent à l'école (titulaires et contrats aidés). L'école bénéficie d'une atsem par classe, matin et soir.

La convention avec la CAF pour l'accueil périscolaire a été reconduite pour 3 ans.

La formation des personnels s'est poursuivie tout au long de l'année.

Les cuisiniers et la municipalité ont le souci de servir aux enfants des produits frais, de qualité, en privilégiant les productions locales. Régulièrement sont proposés : repas bio, semaine du goût, produits de l'Allier, barbecue ...

Travaux et équipements divers

Le plancher extérieur qui entoure l'école, le grillage et la porte menant à la salle des sports ont été refaits. Un cheminement adapté et accessible à tous a été réalisé, pour relier l'école à la salle de sports et à la cour.

La municipalité a changé le photocopieur, installé un portemanteaux, créé des rangements dans les diverses classes, financé des sacs pour les chaussons utilisés dans la salle de sports.

La cour des petits a été dotée d'un nouveau jeu.

Activités

La municipalité, avec le Centre Communal d'Action Sociale, participe chaque année au financement des classes nature ou découverte. En 2013, la classe découverte était organisée à Ceaux d'Allègre en Haute-Loire. Elle finance également les déplacements pour des activités diverses nécessitant un transport en car : centre aquatique, prévention routière, sorties pédagogiques...

Accueil périscolaire

Avec un agrément de la CAF depuis janvier 2009, l'accueil périscolaire est ouvert de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30 et propose des activités diverses aux enfants à partir de 3 ans.

Centres de loisirs

Depuis 2008 le centre de loisirs fonctionnait pour les vacances de Toussaint, de février, de Pâques ainsi qu'en juillet. Depuis septembre 2013, à la demande des parents, la commune propose également un accueil le mercredi toute la journée. Le Centre Social de Saint Martinien en assure toujours le fonctionnement.





2013, ce sont 198 élèves inscrits et présents, des TPS de 2 ans aux CM2 de 10 ans. 198 élèves répartis dans 8 classes avec un projet d'école qui permet à chacun des apprentissages et des activités scolaires riches et variés.

La ludothèque ambulante avait pris ses quartiers de printemps à Prémilhat et a fait découvrir aux CE2, CM1, CM2 des jeux à règles et des jeux de stratégie très inhabituels.

Tous les élèves de l'école ont bénéficié d'un spectacle financé par la coopérative scolaire. Pour les plus petits, ce fut un très joli moment emmené par Galou le berger, de la Compagnie Les 3 chardons. Les plus grands ont découvert les Fables de La Fontaine à travers un opéra ou ont assisté à une création contemporaine.

En partenariat avec l'USEP et la circonscription de l'éducation nationale de Montluçon 1, les élèves ont continué la découverte et la pratique de nouveaux sports comme l'escrime, le kinball, la sarbacane. Ils ont pu, de la GS au CM2, participer à la course d'orientation en forêt de Tronçais, tandis que les petits passaient la journée au Domaine de la Ganne.

L'école de Prémilhat a accueilli en octobre, la Ligue régionale d'athlétisme en partenariat avec l'USEP et les enfants de la GS au CM2 s'exerçant à différents ateliers.

Les CM2 de Mme Bertogliati sont partis 5 jours en Avril en Haute-Loire, à Céaux d'Allègre, à la découverte du volcanisme.

D'autres projets ont été reconduits : les Incorruptibles et les jurys d'enfants de la MS au CM1, la fête de la musique avec le spectacle de chant choral produit par les enfants du CP au CM2, sous la direction de Sonia Rogowski, la piscine et la prévention routière pour le cycle 3.

D'autres projets de classes ou d'école sont venus ponctuer cette année : Yaoh au fil de l'eau, une correspondance avec une école de Madagascar, la grande lessive (exposition d'œuvres façon lessive, initiative européenne), le printemps des poètes avec l'aide des animateurs bénévoles de la bibliothèque ou encore le projet intergénérationnel avec petits et plus âgés.

Juin a vu l'arrivée de belles fraises du potager bio dont les enfants se sont régalés.

Un grand merci à tous les amis de l'école qui se dépensent sans compter pour les enfants et sans lesquels certains projets auraient du mal à aboutir, à l'Amicale laïque et à la municipalité de Prémilhat.

Une spéciale dédicace à Mme Olifrenkoff, qui coule des jours heureux à la retraite et bienvenue à Mme Pèpe, qui est arrivée à la rentrée.

À tous, l'équipe des enseignants et du personnel vous souhaite une bonne et heureuse année 2014.

Catherine Croëne

ÉLECTIONS MUNICIPALES, MODE D'EMPLOI

Les élections municipales auront lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014. Deux bureaux de vote seront ouverts, dans les locaux de l'école, de 8h à 18h, sans interruption, pour élire les 19 conseillers

municipaux de Prémilhat pour le mandat 2014/2020.

Vous devez vous munir de votre carte d'électeur et surtout d'une pièce d'identité.



NOUVELLES RÈGLES ÉLECTORALES

La loi du 17 mai 2013 a modifié les règles pour les communes de plus de 1000 habitants et Prémilhat est concernée.

Au-delà de 1000 habitants (3500 habitants auparavant), le panachage des listes n'est plus possible. L'électeur doit voter liste entière (un seul bulletin) sinon le bulletin sera nul (ni rature, ni annotation).

Les listes doivent être paritaires (une personne de sexe différent alternativement sur la liste). Les candidats qui seront conseillers communautaires (si la liste est élue) sont inscrits sur le même bulletin de vote.

ATTRIBUTION DU NOMBRE D'ÉLUS PAR LISTE

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir soit 10 sur 19 pour la commune de Prémilhat.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle, à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

- Si une liste obtient 55% des suffrages, elle aura : 10 sièges + 55% des 9 sièges restant à pourvoir soit 5 et donc au total elle aura **15 élus**.

- La seconde liste qui obtiendrait 45% aura 45% des 9 sièges restant, une fois attribués les 10 sièges à la liste majoritaire soit **4 élus**.

Si un second tour est nécessaire, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.



PIZZAS.COM

TEL : 04 70 29 57 68

TEL : 04 70 64 07 23

GUINEBERTS

LEM

DESIGN YONTOKO - TEL : 0610021073

Moisson, Ensilage, Broyage de Haies
et Epanchage de Fumier

E.T.A. Mathieu HIOT

Tél. 04 70 29 31 73

l'Abbaye - 03410 DOMERAT



Froid & Cuisine Professionnels

Ventes Matériels
Restaurations
Collectivités
Montage
Dépannage
Maintenance

Dominique BERGER

&
Jean Marc AGUILAR

6 rue Marcel Sembat
03100 MONTLUÇON

Tél : 04 70 28 48 30

Fax : 04 70 28 11 16

E mail : froid.cuisinepro@free.fr

S.A.R.L BELVEDERE

Entreprise de maçonnerie
tous genres -

Terrassement

14 Chemin des Patureaux
03410 Prémilhat

06 08 94 20 84

Siret 339 364 259 00020



Fournitures aux Mairies et Collectivités

Phytoprotecteurs - Espaces verts

Hygiène - Peinture - Bios

Usine et siège social :

Société des Produits de France Route de Paris - Saint-Victor (Allier)

B.P. 3243 - 03106 Montluçon Cedex - Tél. 04 70 28 80 88 - Fax 04 70 28 84 37

LE SPECIALISTE DE TOUTES VOS FESTIVITES



31 Route de Guéret 03380 QUINSSAINES

Tél. 04 70 51 82 14 Email: rdncontact@orange.fr

Site: www.rdn diffusion.com

VENTE - LOCATION - INSTALLATION - PRESTATION - SAV

ARTICLES DE FETE / NAPPAGE / VAISSELLE JETABLE / DECORATION
SON / LUMIERE / ARTIFICE / DECOR DE RUE / VIDEO / ELECTRICITE

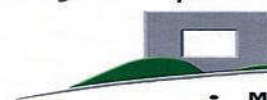
Intermarché
SUPER

MONTLUÇON

Espace JULES GUESDE - 04 70 08 71 71

ouvert le dimanche matin

Pour imaginer et gérer autrement
votre dynamique territoriale...



Réalités
Bureau d'études

- Paysage
- Maîtrise d'Oeuvre V.R.D.
- Assainissement
- Urbanisme

Bureau d'études RÉALITÉS
34, Rue Georges Plasse
42300 ROANNE
Tél. 04 77 67 83 06



Ets. DE AMORIN

Tôlerie fine - Poinçonnage et Pliage CN - Découpe laser
Construction Métallique - Mécano soudure
Chaudronnerie Industrielle - Tuyauterie
Serrurerie - Cloisons Aluminium

Sault - 03410 PREMILHAT
www.de-amorin.fr

Tél. : 04 70 29 31 87 - Fax : 04 70 29 05 11

E-mail : deamorin@wanadoo.fr



Les Petites Brosses - Route de l'Hermitage
03410 PREMILHAT
Tél.04 70 28 21 23 - Fax.04 70 28 45 52

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT
& de GROS-ŒUVRE



SARL FRUITS R FIOL

Mr Didier BOUCHARD
Grossiste en fruits et légumes

Les Jardis
03380 QUINSSAINES

04/70/51/56/39

04/70/51/57/78

fruits.fiol03@orange.fr

Créations Florales

- Mariage
- Deuil
- Naissance
- Cadeau

68, rue Paul Constans
03100 Montluçon
04 70 05 19 51

www.fleuriste-montluçon-lesfloralies.com



*Les
Floralies*

*Florent
et
Lydie*

**ESPACE
EMERAUDE**

Les solutions pour la Terre et la Maison



**Bricolage, Matériaux, Motoculture,
Agriculture, Jardinage**

MOD MTL

68 avenue des Martyrs - BP 2234

03410 PREMILHAT (MONTLUÇON)

Tél. 04 70 08 70 70 - Fax 04 70 29 44 51



Votre assurance hygiène
Ventes aux professionnels et aux particuliers exigeants

3, rue Olivier Grasset - B.P. 5086B - 03300 CUSSET

Tél. 04 70 31 88 66 - Fax 04 70 31 58 81

E-mail : detercentre.03@wanadoo.fr

SERRE VOTRE PARTENAIRE LOCAL
POUR LA VALORISATION
ENVIRONNEMENT DE VOS FERRAILLES

- Achat de ferrailles et de métaux :
fer, cuivre, aluminium, zinc ...
- Location de bennes
- Traitement des déchets

Contactez-nous !

Pont Vert - 03410 Prémilhat-Montluçon

Tél. 04 70 29 55 51 - Fax : 04 70 29 76 84

Une société du groupe **SLC**

www.slgrecycling.fr



UNE BELLE HISTOIRE

L'idée de la reconstruction de ce four à pain est née en 2009 avec l'objectif de retrouver le patrimoine de la commune. En effet, accolé à la « petite maison de Sault », autrefois écuries pour chevaux, un four à pain existait dans le passé.

La première étape a consisté à rénover la maison de Sault avec des interventions d'entreprises, des services techniques de la commune et des bénévoles à partir des matériaux achetés par la commune.

Pour l'agrandissement du bâtiment et la construction du four, la commune a attribué une subvention exceptionnelle de 1000€. Une souscription a été lancée par les bénévoles et près de 200 personnes ont apporté leur contribution. Des Prémilhatois ont donné des matériaux (portes, tuiles...).

Des entreprises ont soit financé, soit fourni gracieusement des matériaux et la main-d'œuvre.

Il a également fallu beaucoup d'énergie déployée par les bénévoles pour convaincre, trouver les financements et mettre la « main à la pâte ».

L'Amicale de Sault a également organisé des manifestations dont le bénéfice a été utilisé pour le financement du four à pain.

La construction de ce four à pain attenant à un bâtiment communal (la maison de Sault) enrichit le patrimoine de la commune.

Cette initiative est significative de l'état d'esprit qui règne entre les associations, les bénévoles et la municipalité mais aussi de la capacité des citoyens à se mobiliser pour un projet d'intérêt général.

Un grand bravo à toutes et à tous.





TÉLÉTHON 2013



Organisé par le CCAS, le téléthon a tissé sa toile du fil de l'amitié au fil de l'eau.

Avec les membres du CCAS, deux associations, Le Fil de l'Amitié et Le Cercle de la Voile ont animé cette édition 2013 à la salle des fêtes de Prémilhat, durant le traditionnel marché de Noël de l'Amicale laïque.

Confectionnés en laine, objets décoratifs, vêtements, écharpes, bonnets, gants, mitaines, chaussons, proposés à la vente ont su séduire un public « pas frileux » mais désireux

d'apporter son concours financier au téléthon.

Il en fut de même, pour les « pommes de toulaine », les bracelets à partir de nœuds de pêcheur, les nœuds de chaise, réalisés par les « matelots » du Cercle de la Voile. Le public, curieux, débutant ou aguerri, a fait escale devant ce stand.

BIBLIOTHÈQUE

COMME L'ANNÉE PASSÉE, LES ACTIVITÉS ORGANISÉES EN 2013 PAR LES BÉNÉVOLES ONT ÉTÉ VARIÉES.

• Du 18 au 22 mars

Exposition et lectures autour du poète Alain Borne avec la participation de membres de sa famille.

• Du 27 avril au 12 mai

Exposition « regards croisés sur l'univers concentrationnaire » en partenariat avec le Musée de la Résistance, lectures émouvantes de textes extraits des œuvres de Jorge Semprun, Primo Lévi et Charlotte Delbo.

• Le 22 septembre

Participation à la fête de l'automne avec la confection d'un épouvantail « le buveur d'encre ».

• Le 12 octobre

« Carnets de voyage » illustrés par les habitants de la commune. Ces derniers

ont transporté le public d'un pays froid (Laponie) à un autre au climat très chaud (Namibie).

• Le 26 octobre

L'écrivain Michel Blondonnet est venu en voisin faire découvrir son dernier livre « Le vent soufflait sur la rivière » retraçant la construction du viaduc de la Tardes sous fond d'intrigue.

• Du 9 au 14 décembre

Exposition et lectures autour des épices ainsi que pliage de livres et décoration de la salle annexe rénovée. Plusieurs fois dans l'année, les bénévoles sont intervenues à l'école, au centre de loisirs et au foyer l'Eglantine en partenariat avec « le Fil de l'Amitié ».

POUR L'ANNÉE 2014, DE NOMBREUX PROJETS SONT EN COURS :

• en mars :

textes humoristiques sur la condition féminine.

• en mai :

textes sur l'année 1914 avec « les mots qui réveillent ».

• en juin :

fête de la musique autour de Léo Ferré.

• en septembre-octobre :

carnet de voyage avec la participation des habitants de la commune.

• en novembre :

exposition et lectures autour de « comment vient un livre au monde ».

EN PRÉPARATION

Des lectures seront faites avec les assistantes maternelles et une soirée « conte » sera proposée en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de l'Allier.

Les bénévoles rappellent qu'elles sont à la disposition des habitants les lundis et mercredis de 15 h à 18 h (fermeture seulement en août et période de Noël) pour les aider à choisir parmi les 1600 romans, 350 biographies et

romans policiers, ainsi que des documentaires et livres enfants.

La bibliothèque départementale renouvelle chaque trimestre près de 400 livres. Certains ouvrages peuvent être demandés et portés à domicile (04 70 51 51 86)





SON RÔLE

Le Centre Communal d'Action Social assure principalement une action de prévention et de développement social. C'est un service municipal à part entière. Il travaille en collaboration avec les autres services publics (Conseil général, CAF, Office Public de l'Habitat...) et avec les associations caritatives.

SA MISSION

Aider et accompagner les familles en difficultés, les personnes âgées, les personnes handicapées,
Lutter contre l'exclusion

- pour les personnes bénéficiant des minima sociaux ayant des difficultés à se prendre en charge,
- pour les personnes qui connaissent des difficultés (souvent temporaires) liées à un accident de la vie,
- pour les jeunes chômeurs en recherche d'emploi ou de formation....

ASSURER DU LIEN SOCIAL AVEC LES AÎNÉS

Voyage

Le CCAS favorise le départ en vacances pour les aînés. En partenariat avec l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances), le CCAS propose depuis 2 ans un voyage et prend en charge le transport.

Semaine bleue

Depuis 4 ans, au mois d'octobre, le CCAS offre un spectacle aux prémilhatois à partir de 60 ans.

Colis de fin d'année

Chaque fin d'année, un colis est distribué aux anciens (âgés de 70 ans et plus). La distribution a lieu en décembre à la salle des fêtes

Le conseil d'administration du CCAS :

- Président : Bernard Pozzoli, maire de Prémilhat
- Vice-Présidente : Monique Rom, adjointe chargée des affaires sociales
- 3 représentants élus de la municipalité : Nicole Aurat – Thérèse Muraca – Alain Feneyrols
- 4 personnes qualifiées choisies parmi les habitants de la commune : Marie-Thérèse Godignon – Pierre Albussac – Jean Tomé – Janine Chamoraud

LES ACTIVITÉS 2013

Voyage des anciens

Cette année c'est aux bords du Lac Léman que 34 prémilhatois se sont retrouvés pour une semaine à Evian. Des excursions ont été proposées dont deux en Suisse avec un après-midi à Genève, mais aussi à Yvoire, à Annecy et sa vieille ville. Plusieurs soirées étaient également à l'affiche : fondue géante, dégustation générale autour de la "grôle", folklore, quizz, veillée à l'ancienne.....

Spectacle de la semaine bleue

Plus de 100 personnes, mercredi 16 octobre 2013, ont assisté à la salle des fêtes de Prémilhat, dans le cadre de la Semaine Bleue, au spectacle de Ginette "La Reine des Boulettes". Pendant plus d'une heure, Valérie Marigny, alias Ginette, a déchaîné les rires des spectateurs, en parlant de son Fernand, de la panne de sa deudeuch.....Elle a fait participer plusieurs membres du CCAS à son spectacle en les appelant sur scène.



Distribution des colis aux aînés

Jeudi 5 décembre 2013, de 9 heures à 12 heures, à la salle des fêtes, les anciens se sont retrouvés pour prendre possession de leur colis de Noël. Cette année, un producteur de la région a élaboré les 375 colis auxquels se sont ajoutés les cadeaux confectionnés par la pharmacie de Prémilhat et apportés aux Prémilhatois résidant en maison de retraite. La bonne humeur a régné toute la matinée, les bavardages sont allés bon train autour d'un café et d'un morceau de brioche. Les élus de la commune ont assuré la livraison pour les personnes ne pouvant se déplacer.



METAL.3D

- CHAUDRONNERIE - SERRURERIE - METALLERIE -
- STRUCTURE METALLIQUE -

Tél : 04 70 64 74 02 Fax : 04 70 03 39 15
E.MAIL : metal.3d@wanadoo.fr



Cloisons
Plafonds
Isolation
Peintures
Façades

24 Quai Forey - 03100 MONTLUÇON
Tél. 04 70 06 07 91 - Fax. 09 70 06 15 58
E-mail : ac2s@orange.fr

Pressing VIEIRA



STOP PRESS

8 Av Jules Guesde
03100 Montluçon

Tel : 04 70 29 25 82

SARL Laurent JOUANDANE

03110 TEILLET ARGENTY



VÉRANDAS
PORTAILS, PERGOLAS, KIOSQUES
MENUISERIE ALU PVC
VOLETS ROULANTS, STORES
VITRAGE RÉNOVATION

04 70 51 40 27
06 28 17 00 17

GAEC DE LA CROIX SOLEIL

SYLVIE MERCIER et HERVE CHEMEL
LE MONT-LA CROIX SOLEIL
03170 SAINT ANGEL
04 70 07 98 41



Volailles plein air
Porc plein air
Canards Gras
Foie Gras



GARAGE PL ESTIVAREILLES

4 RUE DE PARIS - Spécialiste
IVECO

03190 ESTIVAREILLES
Tél : 04 70 06 00 28 / 04 70 06 00 40
Fax : 04 70 06 00 28



Réparation Poids-Lourds
toutes Marques - Utilitaire
VL -amping-cars

Francis DESMAISON - Gérant
fdesmaison.gple@wanadoo.fr

JLG Électricité Services

Électricité de bâtiment Neuf, ancien et dépannage.
Chauffage électrique, alarme, climatisation, automatisme
Pompe à chaleur, électromager, énergie solaire
89, route de l'Hermitage - 03410 PRÉMILHAT
Tél/fax : 04 70 29 78 02 - Port. 06 13 02 72 38



Régis Nicolaon
8, route de la Nautie
03410 PRÉMILHAT
Tél : 04 70 51 50 22
06 27 22 43 42

Faites pousser vos envies !

- Travaux du sol
- Travaux espaces verts
- Coupe et vente de bois



SARL Barrère
Menuiserie

Bois
PVC
Alu

Porte de garages
Portails
Volets roulants
Agencement
Escaliers
Portes
Fenêtres
Rénovations

84, Avenue Claude Debussy - 03100 Montluçon
Tél. 04 70 29 05 25 - Fax : 04 70 06 60 09 - E-mail : barreremenuiserie@orange.fr

Maisons & Architectures

De l'idée à la clef

04 70 28 12 88

www.maisonsetarchitectures.com

« Venez découvrir un métier, une passion » Guillaume

Domaine de la Ganne

Ferme Pédagogique
Vente directe de viande

Guillaume POBEAUD
Domaine de la Ganne
Route d'Issac
03410 Prémilhat
06 76 92 25 02



SALON CLAIRE

Coiffure Dames
5, rue des Perches
03410 PRÉMILHAT
Tél. : 04 70 51 53 59
Port. : 06 73 01 89 56

L'ENSEIGNE À VOTRE DIMENSION

PUB SUR VÉHICULES
ENSEIGNES
TOTEMS

PANNEAUX PUBLICITAIRES
HABILLAGES FAÇADES
NÉONS LEDS

14 rue du 121ème régiment d'infanterie
BP522 03108 MONTLUÇON CEDEX
04 70 05 98 61

www.enseigne03.net

Caves St-Guilhem

Montluçon

Vins fins, vins en vrac, Fontaines à vin, Café,
Spiritueux, Coffrets cadeaux.

LE PONT VERT ROUTE D'EAUX 03410 PRÉMILHAT
ouvert du mardi au samedi
de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h

04 70 03 09 79

RMB

www.radiormb.com

100 FM Montluçon
103.9 FM Marcillat
En Combraille



JUMELAGE PRÉMILHAT / TEMPLEMORE

2014, 10^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE

10 années bien remplies ! En 2013, par exemple, après le concours de belote et l'accueil de 7 jeunes Irlandaises en février, suivis des traditionnelles célébrations de la Saint Patrick, à Templemore le 17 mars, puis à Prémilhat où plus de 200 personnes ont pu apprécier le talent des Shiels dans une ambiance toute irlandaise, le moment fort de l'année aura été en juin la Compétition de Golf des Villes Jumelées, complétée par un concours de pétanque/bowling. 7 Irlandais et 10 Italiens de Potenza Picena sont venus sous nos cieux se mesurer aux joueurs bourbonnais ; une semaine de sport, mais aussi de tourisme et de gastronomie, marquée du sceau de l'amitié et de la convivialité !

Cette année d'anniversaire débutera par un **repas irlandais** suivi d'un quizz le 26 janvier. Début mars, **9 jeunes de la commune** se rendront à Templemore dans le cadre de nos échanges avec le lycée Our Lady's et découvriront la vie des lycéens irlandais. **St Patrick** sera aussi célébré comme il convient, d'abord à Templemore, puis à **Prémilhat le 22 mars**, avec Zora Jeanne au violon et Trevor à la guitare. Début août, le Comité emmènera tout un car à **Lorient**, pour le **Festival Interceltique**, dont l'Irlande sera l'invitée d'honneur. Il reste des places pour ce voyage, alors n'hésitez pas à nous contacter ! Et c'est autour du 11 novembre que nous célébrerons le **dixième anniversaire** du jumelage, avec des manifestations variées dont le détail vous sera communiqué prochainement.

Festival Interceltique de Lorient
du 1er au 4 août
2014, année de l'Irlande !
Voyage en car au départ de Prémilhat
3 nuits en hôtel *** près de Lorient
Pension complète
4 spectacles avec places assises

Avec le Comité de Jumelage

700 € par personne
(base chambre double)

Renseignements / Inscriptions :
04 70 03 60 58



Comité de Jumelage Prémilhat – Templemore
Contact : 04 70 03 60 58 ou 06 68 03 12 59
Email : premilhat-templemore@orange.fr





BOUGEONS ENSEMBLE À PRÉMILHAT

À Prémilhat, une fois par semaine, les 25 membres de l'association «Bougeons Ensemble à Prémilhat» se retrouvent dans une ambiance détendue pour se maintenir en forme et se relaxer : avec de la musique entraînante qui invite à bouger en cadence, la séance comprend des exercices variés d'équilibre, de coordination et mémorisation, d'abdominaux, sans oublier en fin de séance un moment de relaxation.

À la fin de l'heure, malgré l'effort fourni, chacun est heureux et détendu.

Aucune aptitude physique particulière n'est nécessaire et il n'existe aucune limite d'âge pour participer à cette activité où chacun fait selon ses propres capacités et en tire un grand bénéfice physique.

Les séances animées par Patricia CHASSANG ont lieu à la salle de sports de Prémilhat les lundis de 17 h 30 à 18 h 30, sauf pendant les vacances scolaires.

Le bureau de l'association est le suivant :

Présidente	Christiane COLLINET
Secrétaire	Rolande BARDECHE
Trésorière	Simone POUZET

Pour vous joindre à nous ou obtenir des informations, contactez :

Christiane Collinet	04 70 51 55 61
Patricia Chassang	04 70 51 49 39



COMITÉ FNACA PRÉMILHAT - QUINSSAINES

Les anciens combattants d'Algérie ont cette année encore honoré les morts de toutes les guerres et pour la première fois celle d'Algérie officialisée à la date du cessez le feu, arrêt des combats le 19 mars 1962 à midi. Cette date historique du 19 mars 1962 obtenue de haute lutte par la FNACA, enfin reconnue, satisfait les anciens d'Algérie même si tous les problèmes ne sont pas réglés, il nous appartient de maintenir le devoir de mémoire, si nous ne le faisons pas, qui le fera ?

Il est judicieux que les générations qui viennent, notamment les écoliers, les lycéens et les étudiants soient informés de la réalité de cette guerre, occultée dans les livres d'histoire, où pourtant 30 000 soldats ont laissé leur vie sur cette terre d'Algérie.

Bien sûr, nous avons d'autres activités, ludiques, afin d'assurer la pérennité de notre Comité, conserver cet esprit de camaraderie, de fraternité et de solidarité.

Nos rangs s'amenuisent : 66 anciens combattants, 13 veuves et 30 sympathisants amicalistes. Un noyau d'irréductibles m'accompagne à chaque commémoration et manifestation. Nous sommes accompagnés chaque fois par Messieurs les maires de Prémilhat et de Quinssaines, les adjoints, les conseillers, les habitants des deux communes, les enfants des écoles, afin d'assurer la pérennité du devoir de mémoire.

Merci à tous ceux qui nous confortent dans notre action.

Le Président.





CLUB CANIN BOURBONNAIS

Après l'année 2012 qui avait vu le Club Canin Bourbonnais organiser la Coupe de France de Recherche Utilitaire dans notre région, c'est notre Présidente, Michèle Dhume, avec sa jeune chienne groenendael qui a remporté l'édition 2013 se voyant décerner le titre de Championne de France de Recherche Utilitaire. Le Club Canin Bourbonnais est particulièrement fier de ce titre national décerné à sa Présidente. Nous la remercions pour son engagement dans le club, pour l'enseignement toujours vivant qu'elle délivre à tous les membres et partout en France où elle est unanimement reconnue

En plus de ce fait marquant, l'année 2013 a également été riche en réussite pour les autres membres de l'association avec trois autres races de chiens réussissant des épreuves de niveau 1 et 2.

Trois nouveaux adhérents nous ont rejoints avec deux Bergers Allemands ancienne race et un Berger Picard.

Comme chaque année, nous avons organisé avec succès une épreuve de Recherche Utilitaire les 5 et 6 octobre dernier. Quatorze équipages venus de toute la France y ont participé. La réussite de ce week-end fut en partie possible grâce à la Mairie de Prémilhat qui, cette année encore, a mis gracieusement à notre disposition la salle des fêtes dont nous apprécions vraiment les aménagements qui y ont été apportés et qui répondent à toutes nos attentes. Nous la remercions.



LOISIRS SPECTACLES DÉCOUVERTES

Notre association a pour but d'apporter le loisir pour tous et, cette année encore, les activités proposées ont été nombreuses en direction d'un public très large de l'enfance, à la grande adolescence : salon atout-papier à Domérat, salon des créations artisanales et marché des terroirs à Prémilhat, spectacles de chansons tout public, soirée en hommage à Charles Trenet dans le cadre des 7^{èmes} Rencontres des chansons francophones avec la prestation entre autres de Gabriel Yacoub ainsi que des conférences, des expositions de photos et des séances de dédicaces, voyage en pays de Saint-Flour au printemps et « en bas Berry » à l'automne. Notre situation budgétaire n'est pas des plus confortables mais est correcte et nous tenons à remercier la municipalité pour son aide financière et technique aux associations. Un merci également à tous nos partenaires privés et publics qui permettent la bonne réalisation de nos activités.

Vous pouvez, vous aussi, nous apporter votre aide en devenant adhérent ou rejoindre notre équipe dynamique, toujours fidèle à son poste, un peu vieillissante chaque année et comme toute association, nous recherchons des bénévoles qui pourraient apporter un sang neuf, des idées nouvelles ou leurs aides physiques pour les diverses organisations et installations lors de nos manifestations.

Bonne année 2014 et nous espérons vous retrouver lors de nos prochaines manifestations.





SPORT POUR TOUS

Fitness
Stretching
Step
Cuisses Abdos
Fessiers
Gym douce

Une activité physique bien menée est bénéfique pour le corps entier. Elle permet d'améliorer :

- les capacités physiques
- les réflexes et la coordination
- la souplesse
- le sommeil.

Elle fait dépenser des calories. Elle renforce l'appareil cardio-vasculaire et circulatoire. Elle influe sur le moral, diminue le stress.

Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre les mardis de 19h15 à 20h15 à la Salle de Sports de Prémilhat.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à :

Mme Chantal Bidet

Tél : 04 70 51 51 64

<http://sportpourtousmontluc.free.fr>



AMICALE DE SAULT

Les bénévoles de l'Amicale de Sault et du collectif des Amis de Saint Blaise ont mis la main à la pâte. Le four à pain qui relance les traditions a été inauguré le 30 juin dernier en présence de la municipalité. Il servira à la Saint-Blaise en février et à la fête du pain le 25 mai 2014.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS EN 2014

- **Samedi 15 février** : Repas de la Saint Valentin (salle des fêtes)
- **Dimanche 25 mai** : Fête du pain (Place Saint-Blaise)
- **Vendredi 20 juin** : Feux de la Saint-Jean (Place Saint-Blaise)
- **Dimanche 7 septembre** : Repas de l'Amicale (Place Saint-Blaise)
- **Jeudi 23 octobre** : Assemblée Générale (salle des fêtes)
- **Dimanche 23 novembre** : Loto (salle des fêtes)





DES RÉSULTATS PROMETTEURS POUR L'AVENIR DE L'AS PRÉMILHAT

La catégorie **U11**, entraînée par Stéphane CANO, en 2012 est vice-championne d'Allier « excellence » et vainqueur du tournoi national de SARAN (dép.45). En 2013, elle est

championne d'Allier « excellence » et vainqueur du tournoi national de l'I.E.F.M (Montluçon)

La catégorie **U15**, entraînée par Hervé JOVIN, en 2013 est vice-championne d'Allier et vainqueur du challenge Mozaïc (Crédit Agricole).

La catégorie **Sénior A**, entraînée par Laurent CANO, accède au niveau « élite ».

L'ASP, c'est 130 licenciés pour la saison 2013-2014.

L'ASP remercie tous ses sponsors pour leurs aides et la mairie de Prémilhat ainsi que les entreprises DIAS et BELVEDERE pour nous avoir respectivement offert un jeu de maillots.



AMITIÉ ET JOIE

117 membres en 2013, le club « Génération Mouvement » des Aînés Ruraux se porte bien. Convivial et dynamique, « Amitié et Joie », se réunit le deuxième jeudi de chaque mois.

De plus, le 10 janvier, la **galette des Rois**, le 24 janvier un **repas choucroute**, le Carnaval le 14 février dans une très bonne ambiance, et le concours de belote le 21 février qui a fait le plaisir de tous les amateurs de cartes.



les Rois



thé dansant

Le samedi 9 mars, nous avons organisé un **Thé Dansant** avec l'orchestre très apprécié de José PIERRE. Le 13 avril, notre chorale comprenant une vingtaine de choristes, était en déplacement pour un **concert de chorales à Montmarault**. Le 25 avril, le **coq au vin** traditionnel a réuni une petite centaine de convives, toujours dans la joie et la chanson.



la chorale

Le 27 juin, traditionnellement nous proposons notre **méchoui** en plein air, journée parfaite près de l'étang de Sault sous un soleil accueillant.

La rentrée s'effectue en septembre, comme pour les enfants ; dès le 11 septembre, **concours départemental de pétanque** et le 19 du même mois, un car nous emmène à Clermont-Ferrand, d'abord pour la visite du **Musée Michelin** (très passionnant) puis la montée en petit train jusqu'au sommet du **Puy de Dôme** où un panorama à 360 degrés nous attend... splendide..., sans oublier notre repas fait à Orcines.

Le 17 octobre le deuxième **concours de belote** a lieu, et le 28 novembre, ouverture de notre **Assemblée Générale** suivi d'un cassoulet.

Après une année bien riche en événements, une conclusion s'impose, et c'est le 15 décembre, tous endimanchés que nous avons pu apprécier le **repas de Noël**, préparé et servi par M.Desseauves de Mazirat.



repas de Noël

Cette année 2014, nous allons naturellement renouveler toutes ces manifestations, mais en ouvrant le quatrième jeudi du mois, pour une seconde réunion mensuelle.

En outre, la **pétanque** sera une activité nouvelle et la **marche** est programmée sur des parcours appropriés aux exigences des marcheurs. Des voyages seront proposés, de la demi-journée aux voyages d'un ou plusieurs jours.

« Amitié et joie » est ouvert à tous, et quel que soit votre âge ou votre condition, vous y serez bien accueillis pour une modeste cotisation de 16 € pour l'année entière.

À BIENTÔT

CALENDRIER DES
COLLECTES EN 2014
03 avril
13 juin
02 octobre

ASSOCIATION PRÉMILHATOISE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Cette année 2013, ce sont 172 personnes qui se sont présentées pour donner leur sang dans le but d'aider des malades à guérir. Sur les centres hospitaliers de Montluçon, 130 poches de sang sont nécessaires par semaine.

Il est nécessaire que les habitant(es) se mobilisent encore plus pour les prochaines collectes.

Rappelons que le donneur peut se présenter à l'âge de 18 ans et jusqu'à 71 ans ; être en bonne santé, ne pas être à jeun et peser au moins 50 kg.

Pour s'inscrire sur le fichier du don de moelle osseuse, il faut avoir entre 18 et 50 ans.

Pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact avec Mr Jeannic LEROUX au 06.85.75.70.52.

L'association de Prémilhat est à nouveau intervenue dans la classe de M^{me} Brigitte BERTOGLIATI pour donner une conférence sur le don du sang. Les enfants ont été très attentifs aux renseignements qui leur ont été donnés avec une projection adaptée. Des cadeaux souvenirs leur ont été distribués à la fin de l'intervention. Les élèves se sont promis de participer au concours de poésies organisé par la fédération des donneurs de sang bénévoles.

classe de Mme Bertogliati



Table accueillant les donneurs de sang pour une collation toujours mise en place par Sylvie, Jean-Louis et Jeannic, membres bénévoles de l'association.

AMICALE LAÏQUE DE PRÉMILHAT

Grâce aux différentes manifestations organisées tout au long de l'année et aux adhésions de plus en plus nombreuses dans nos sections, l'ALP apporte un soutien financier à l'école.

SECTION BABY SPORT : Éveil au sport et à la motricité pour les enfants de 3 ans à 7 ans encadrés par une intervenante qualifiée. Tous les mercredis de 10h à 12h en deux groupes (salle de sports).

Responsable Melle VERDIER Marie-Neige 06/50/43/88/06.

SECTION BRODERIE : L'apprentissage et perfectionnement de la broderie, point de croix, broderie avec ruban.... Les mercredis de 9h à 11h30 salle Germaine Blouin.

Responsable : Mme GABILLAT Véronique : 04/70/05/45/30

SECTION DENTELLE AUX FUSEAUX : Les dentellières se retrouvent tous les mercredis de 14h à 17 h à la salle Germaine Blouin pour s'adonner au travail délicat de la dentelle aux fuseaux.

SECTION HIP-HOP (nouvelle section) : Apprentissage de la danse de rue, break dance. Pour les enfants de 7 ans à 14 ans encadrés par Laetitia Hoell, les mercredis de 13h30 à 15h. Salle de sports. Responsable : Mme ROBERT Karine : 06/22/80/45/12

SECTION MARCHÉ : Cette section organise des randonnées de septembre à juin. Pour toutes informations : Mr GUILLOT 04/70/28/24/60.

SECTION PEINTURE SUR SOIE : Création ludique sur foulards, tableaux Les mardis de 14h à 17h et les jeudis de 14h à 17h - salle Jean Troubat.

Responsable Mme AURAT Nicole.

SECTION VANNERIE : Pratique de la vannerie traditionnelle tous les mercredis de 14h à 17h de novembre à mars. Salle des fêtes

Responsable : Mr ANDRE 04/70/29/26/95.

SECTION ZUMBA : Pratique de la zumba les lundis de 19h à 20h et les mercredis de 20h à 21h dans la salle de sports, encadrée par une intervenante qualifiée.

Responsable Mme ROBERT Karine 06/22/80/45/12

SECTION ZUMBA KIDS : Pratique de la zumba adaptée aux enfants de 6 à 12 ans. Les vendredis de 17h à 18h encadrée par une intervenante qualifiée.

Responsable Mme PINTHON Marie -Laure : 06/87/15/46/02.





COLLECTIF DE LA FÊTE DE L'AUTOMNE

La 5^{ème} fête de l'automne, dimanche 22 septembre 2013 a été une grande réussite.

Il y avait tous les ingrédients, un temps superbe, des activités et des exposants très diversifiés, des spectacles de qualité.

Toute la journée les animations (structures gonflables, jeu de la mailloche, animaux de la ferme de la Ganne...) ont attiré un nombreux public.

Le matin, environ 80 personnes ont pris le départ d'une randonnée de 7 kms sur les chemins de la commune.

À midi plus de 100 personnes ont partagé le repas sous les barnums montés pour l'occasion.

L'après-midi le cirque Star avec son DUOTANT BAS et la danse country avec l'association NCSL ont ravi le public.

Quinze épouvantails ont été réalisés par des structures, des enfants, des associations ou des particuliers, dans le cadre d'un concours lancé par le Collectif de la Fête de l'automne. Le vote du public présent tout au long de la journée a désigné comme vainqueur l'épouvantail réalisé par le Fil de l'Amitié, devant celui de l'Amicale de Sault.

Rendez-vous Dimanche 21 septembre 2014 pour la 6^{ème} édition.



BOWLING CLUB MONTLUÇONNAIS

Le bowling club montluçonnais (bcm) est un petit club de bowling dont le siège social est basé à Prémilhat. Nous sommes un groupe de 12 ami(e)s qui avons la même passion pour le bowling, autant pour ses entrainements que pour ses compétitions.

Nous avons une équipe masculine qui évolue en nationale 3 depuis 3 ans et espère bien rester à ce niveau et même atteindre la nationale 2, peut-être grâce à notre nouvelle recrue, le vice-champion de France minime Maxime Dubois.

Avec la prise de licence au sein de notre club de jeunes sortant de l'école de bowling, nous espérons réussir à créer une équipe de filles qui jouerait en régionale.

Grâce à notre entente et l'investissement de chacun au sein du club, nous avons prévu d'organiser quelques manifestations pour l'année 2014 où nous espérons vous voir nombreux.





LA CLAIE DES CHAMPS

Une nouvelle fois, la saison a été riche et intense à la Claie Des Champs. Les musiciens de **La Rue Kétanou**, en parenthèse de leur tournée nationale, nous ont offert une soirée enneigée, intimiste et chaleureuse au Domaine de la Ganne. **Les Barbudos**, bien connus de la scène locale, ont ouvert le début officiel de la saison. **Accord de rue** sont revenus voir les prémilhatois pour leur présenter leurs nouvelles compositions.

La CDC accueille aussi bien des associations locales, comme **Les mots qui réveillent** qui sont venus nous présenter leur recueil de textes intitulé « l'amour fou, l'amour vache », que des artistes de passage, tels les nantais de la **Cie du four à pain** et leur spectacle théâtral décalé « Farine à rien ». Autre couleur locale, « Le ciré jaune » présenté par Grégoire Viché de la **Cie Attrape Sourire** fut l'occasion d'un moment iodé en extérieur. Didier Alvès, prémilhatois, est venu nous faire découvrir les palettes de sonorités de l'accordéon numérique. Le temps d'une soirée, le Domaine de la Ganne s'est transformé en cité médiévale dans laquelle la compagnie creusoise **Or du temps** a fait participer le public à de nombreuses danses médiévales et traditionnelles.

Autre surprise de l'année, les deux frangins de **VOLO** se sont également arrêtés entre deux dates de tournée pour un instant intense de poésie musicale. Les marionnettes des **Filantropes** ont enchanté petits et grands avec leur représentation « C'est pas la mer à boire ». La compagnie théâtrale d'**Ubürik** est désormais habituée des lieux, revenant de nouveau poser leurs valises le temps du festival du même nom. Creusoise d'origine, **Laetiket** nous a porté dans son univers tantôt sarcastique, ironique, mélancolique ou revancharde. La saison 2013 s'est alors terminée par une première pour la Claie des Champs : une projection du film **La haie**, suivi d'un débat de société en présence de l'acteur René Bourdet.

Des soirées inattendues se dessinent également, soyez attentifs et continuez à venir aussi nombreux, toujours sous le signe de la riche diversité culturelle et la bonne humeur champêtre du lieu !

Pour adhérer ou pour tout renseignement :
Guillaume au 06 76 92 25 02
Jeremy au 06 78 41 76 81
laclaiedeschamps@gmail.com



TRÈS BONNE SAISON AU CERCLE DE LA VOILE

Cette année 2013 a été un très bon cru pour le CVM malgré une météo qui a tardé à se mettre au beau.

Didier et Patricia ainsi que les adhérents du club ont en effet accueilli quelques 1300 personnes parmi lesquelles 15 classes dont bien sur celles de Prémilhat. Quelques événements ont été bien arrosés par un printemps pluvieux et un été qui a vite pris les couleurs de l'automne : à ces occasions la fréquentation n'a guère été au rendez-vous mais avec le bel été et l'évènement de l'année sur l'étang « l'été sera Sault » le club a vite repris des couleurs. Au programme entre autres activités les Paddles, nouvelle attraction en vogue qui a beaucoup séduit.

Souhaitons au club une belle saison 2014 qui devrait voir arriver de nouveaux aménagements pour les personnes à mobilité réduite, déjà entamés avec un accès viabilisé pour les fauteuils. Suivront une grue de levage et un bateau adapté et encore plein de projets.

À très bientôt sur la base, les beaux jours reviendront vite !



AIKIDO TRADITIONNEL

Lancé en septembre, le club d'Aïkido traditionnel de Prémilhat a déjà recueilli une vingtaine d'inscriptions dont la moitié constituée de jeunes de moins de 16 ans. Cet art martial non violent, basé sur l'énergie, peut néanmoins être redoutablement efficace à tout moment.

Il s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes (à partir de 9 ans) et contribue au maintien d'une bonne santé mentale et physique. Tous les vendredis à la Salle de Sports de 19h à 21h (l'inscription inclut les cours dispensés sur Montluçon).

Renseignements :
06 21 20 38 25
ou 09 54 50 93 25
www.aikido.premilhat.free.fr



**Aïkido Traditionnel
Prémilhat**



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE




Du lundi au vendredi : 9h00 – 12h00 et 13h30 – 17h30

Le samedi matin : 9h00 – 12h00




Tél : 04 70 51 50 03

PERMANENCES

Permanences du Maire et des Adjointes sur rendez-vous, aux jours et heures de permanences :

-  Le Maire Bernard POZZOLI : samedi matin de 9 h à 12 h
-  1^{er} Adjoint, Georges RACHALSKI : mardi matin de 9 h à 12 h
-  Adjoint à l'urbanisme et aux travaux : Michel MARTIN : mercredi de 17h à 18h

Sur rendez-vous :

-  Adjointe aux affaires sociales, Monique ROM
-  Adjointe aux affaires scolaires, Dominique SOLA-LYON
-  Adjoint aux finances, Olivier MAIFFREDY

Relais Poste (boulangerie SKIBICKI, 7 rue des Perches, bourg de Prémilhat). Ouverture de 7 h à 13h00 du mardi au dimanche.

Assistante sociale

1^{er} mardi de chaque mois de 14h00 à 15h00 en mairie. Les dates des permanences sont publiées dans la presse.

En cas d'urgence, s'adresser au Centre Social de Fontbouillant à Montluçon : 04 70 29 54 22

Bibliothèque

Lundi et mercredi de 15h à 18h30. Fermeture pendant les vacances scolaires. Tél. 04 70 51 51 86

RÉGLEMENTATION

Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

Une circulaire adressée aux préfets le 18 novembre 2011 rappelle les bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.

« Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie », rappelle préalablement le texte.

Une source de pollution importante !

« La combustion de biomasse peut représenter localement et selon la saison une source prépondérante dans les niveaux de pollution », le brûlage des déchets verts étant une combustion peu performante qui émet des imbrûlés, en particulier si les végétaux sont humides.

« Les particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines et furanes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités », ajoute la circulaire.

« Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires, constituent des déchets qui doivent être éliminés ou valorisés ».

Chantiers de construction

Les chantiers de construction doivent être, autant que faire se peut, tenus propres. Le brûlage des déchets, notamment cartons, polystyrène, emballages plastiques, est formellement interdit. Merci de respecter l'environnement et le voisinage.

RN145 - Rte de Guéret
PRÉMILHAT/MONTLUÇON
0826 08 10 12
Conforama
 C'est bon de changer


 • Études et réalisations tableaux électriques
 • Micro câblage • Micro bobinage
 • Usinage mécanique

Route de Guéret - B.P. 412 - 03107 MONTLUÇON cedex - Tél. 04 70 29 19 44 - Fax. 04 70 05 88 95
 Site web : <http://www.acc03.com>


Z. Commerciale AUCHAN
03410 MONTLUÇON / PRÉMILHAT
04 70 29 08 26


COUTURE
RETOUCHES

Nicole GAZEAU
 1, rue du village de Sault
 03410 PRÉMILHAT

Tél. : 04 70 09 36 03
 06 50 54 99 13

Ets DABITON
 hierry

Vente - Installation - S.A.V.
 d'appareils de chauffage et eau chaude (gaz - électricité)
 27, rue des Hironnelles - Coursage - 03380 Quinssaines
Tél. 04 70 51 54 17
















Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation d'une demande d'autorisation. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme avec le risque de sanctions (interruption des travaux, démolition, poursuites pénales ...).

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable :

-  création de 2 à 40 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, abri de jardin, etc.),
-  ravalement, modification de façade,
-  percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante, création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
-  changement de destination de locaux existants, construction ou modification de clôture, adjonctions de parements, peinture des menuiseries,
-  piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
-  construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), s'ils modifient l'aspect du bâti,
-  changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
-  réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes.

Les autres travaux sont soumis à l'obligation de déposer un permis de construire, comme :

-  la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 40 m²),
-  le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, habitation en plusieurs logements...),
-  la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.




SALLE MULTIMÉDIA

La salle multimédia est équipée de 13 ordinateurs qui ont fait l'objet d'un renouvellement régulier. Hélène Colin, employée communale, anime les différents groupes : Publisher, Word, Excel, Powerpoint... pour les

débutants comme pour les plus confirmés. René Aaufaure s'occupe bénévolement du groupe inscrit à la pratique de la photo et de la vidéo.

La salle fonctionne les lundis mardis, jeudis et vendredis matin. Les différentes classes de l'école de Prémilhat peuvent venir s'initier à la pratique de l'informatique, tous les après-midi étant à la libre disposition des enseignants.

Les tarifs annuels restent inchangés depuis 2010 :

 Prémilhatois.....	32 €
 Hors commune.....	90 €
 Enfants Prémilhatois scolarisés jusqu'à 14 ans.....	12 €





STATISTIQUES URBANISME 2013		Rappel (2012)	Rappel (2011)
Permis de Construire	Construction d'une maison	7	18
	Garage	5	6
	Bâtiment Agricole	2	1
	Divers (aménagement, extension, abri ...)	5	2
DÉCLARATION PREALABLE Vérandas (7), piscines (2), garages (2), clôtures (1), fenêtre de toit (1), divisions parcellaires (9), panneaux photovoltaïques (2), extension (1), équipements publics (1), autres (5)		42	31
CERTIFICAT D'URBANISME a (Certificat d'Urbanisme à titre informel)		48	37
CERTIFICAT D'URBANISME b (Certificat d'Urbanisme Opérationnel)		29	50

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15
 POLICE : 17
 POMPIERS : 18
 APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112

NUMÉROS PRATIQUES

Santé
 Dentiste : 04 70 29 54 11
 Kinésithérapeute : 04 70 07 02 53
 Pharmacie : 04 70 51 53 55

Cabinet médical Rue des Perches
 Médecin : 04 70 51 53 77
 Infirmière : 04 70 64 71 58

Transports en commun
 Espace Maélis : 04 70 05 02 67
 Bureaux : 04 70 29 08 22

Renseignements administratifs
 Numéro de téléphone unique le 3939, permettant à tout usager d'obtenir en moins de trois minutes une réponse ou une orientation à une demande de renseignement administratif.

Numéro unique à 4 chiffres facilement mémorisable, le 3939 est accessible du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 14 h, au tarif de 0,12 € la minute à partir d'un poste fixe.

Maison de la Justice et du Droit
 Centre social - Avenue de Fontbouillant - 03100 Montluçon - Tél./Fax : 04 70 64 75 95

Permanences
 En semaine : du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h

Alerte météo
 Numéro du serveur d'information : 04 70 48 30 56

NOUVEAUX TARIFS MUNICIPAUX

	Tarif	Caution
Salle des fêtes - Week-end - À compter du 1^{er} septembre 2014		
Commune	320 €	600 €
Hors commune	430 €	600 €
Pour une journée en semaine	100 €	
Salle Jean Troubat - Week-end - À compter du 1^{er} janvier 2014		
Commune	105 €	600 €
Hors commune	160 €	600 €
Pour une journée en semaine	50 €	
Gîte des Haras - Week-end - À compter du 1^{er} janvier 2014		
Une semaine (7 nuits)	190 €	
Séjour 4 nuits	140 €	
Séjour 3 nuits	120 €	
Matériel (journée ou week-end) - À compter du 1^{er} janvier 2014		
Tables et tréteaux	3,00 €	100 €
Chaises	0,50 €	100 €
Bancs	2,50 €	100 €
Grilles Caddies	2,50 €	100 €
Cimetière - À compter du 1^{er} janvier 2013		
Concession cinquantenaire (petite)	100 €	
Concession cinquantenaire (grande)	200 €	
Concession perpétuelle (petite)	200 €	
Concession perpétuelle (grande)	400 €	
1 case columbarium 15 ans	100 €	
1 case columbarium 30 ans	200 €	

Madame est servie !

Toujours plus proche des particuliers, Colas Rhône-Alpes réalise vos chemins en enrobés classiques ou de couleur et vos aménagements privés : bordures, murs en pierre, dalles béton...

COLAS
Rhône-Alpes Auvergne

AGENCE ALLIER
 183, rue de Stalingrad - B.P. 10 - 03630 DÉSSERTINES
 Tél. : 04 70 02 51 10 - Fax : 04 70 02 51 19

GEOMETRES EXPERTS
 ETUDES ET MAITRISE D'ŒUVRE VRD - BORNAGE
 DIVISIONS - AMIANTE PLOMB - COPROPRIETE

Jean Paul SERRE Didier HUBERT
Olivier TRUTTMANN

11 rue Alfred de Vigny
 03100 MONTLUÇON
 Tél. 04 70 05 30 90
serre.montlucon@wanadoo.fr

Hôtel d'entreprises
 Campus de la Route Noire
 03600 MALICORNE
 Tél. 04 70 64 36 10
geometre.malicorne@orange.fr

**TRAVAUX PUBLICS - ASSAINISSEMENT
DÉMOLITION - TERRASSEMENT - VRD**

M. FERNANDES



**Société Montluçonnaise
de Constructions**

ZAC du Pont Vert - 03410 PREMILHAT
Tél. 04 70 08 90 64 - Fax 04 70 08 91 28
E-mail : s-mc@wanadoo.fr

AMBULANCES - TAXIS - TRANSPORT FUNÉRAIRE



Tél. 04 70 29 04 45

Transport de corps avant et après mise en bière - Toutes distances

Norme ISO 9001
version 2008



Z.A. Le Pont Vert - Route d'Évaux-les-Bains - 03410 PRÉMILHAT - MONTLUÇON